

BON POUR CERTIFICAT PROVISOIRE

FICHES CREEES

Matricule vérifié

Batardière

Nom : Camille Louis Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le 24 Juin 1893 , à Angers , canton de Julien de Toussaints , département de la Loire Inférieure , résident au dit Julien de Toussaints , canton de Julien de Toussaints , département de la Loire Inférieure , profession de Chef de Notaire , fils de Michel et de Gabriel Josephine Marie domiciliés à Julien de Toussaints canton du dit Julien de Toussaints , (département de la Loire Inférieure)

Marié à

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 3 de la liste du canton de Julien de Toussaints Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1913. "faiblesse" Classé dans la 5^e partie de la liste en 1914. "faiblesse" Classé dans la 5^e partie de la liste en Octobre 1914 "Endocardite" Classé dans la 1^{re} partie de la liste le 25 mai 1915.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au 18^e Bataillon de Chasseurs à Pied, à compter du 8-9-1915. Arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour - Faisit au 58^e Bataillon de Chasseurs à Pied le 19-12-1915. Faisit au 44^e Bataillon de Chasseurs à Pied le 15-4-1916 aux Armes - Blessé et fait prisonnier le 8-7-1917 à Chevreignay - Interné à Limburg - Rapatrié le 16-11-1918 - J. Pontier, au dépôt le 2-1-1919 et affecté au 6^e Régiment d'Infanterie Nomme caporal le 7-4-1919 - Nommé Sergent le 11-6-1919 - Envoyé en congé illimité de démobilisation le 31-8-1919 part le dépôt de mobilisation au 6^e Régiment d'Infanterie - 3^e échelon - N^o 1 - Se retire à St Julien de la Mer (Loire Atlantique) - Maintenu service arme usuelle à l'Infanterie, affecté à l'Artillerie factore pour une pension temporaire 10% (sur pièces) par la commission de Réforme de St Etienne du 1-1-1921 au 51^e Régiment d'Artillerie le 1^{er} 6-1921 - Maintenu service arme et proposé pour une pension temporaire 10% (sur pièces) par décision de la commission de Réforme de St Etienne du 14-10-1922 Faisit au 118^e Régiment d'Artillerie Lourde le 1^{er} 1-1924 - Maintenu service arme et proposé pour une pension permanente 10% (art. 2) sur pièces par la commission de Réforme de St Etienne du 17-10-1924 Faisit au Centre de Mobilisation d'Artillerie N^o 38 le 1^{er} 12-1938 - Classé dans la position "sans affectation" le 1^{er} 5-1939 - Faisit par changement de domicile dans la subdivision de St Etienne le 20-6-1939 - Faisit au Centre de Mobilisation d'Infanterie N^o 131 (Rég^t Reg^t) le 15-1-1938 - Rappelé à l'activité (par décret de Mobilisation Générale) le 6-9-1939 et affecté au Centre de Mobilisation d'Infanterie N^o 131 (Rég^t Reg^t) le 14-1-1938 - Arrivé au corps le 7-3-1938 - Renvoyé dans ses foyers le 30-10-1939 et rappe des contrôles le dit jour - Dégage de toutes obligations militaires le 1^{er} 6-1943 - Rattaché à sa subdivision d'origine le 1^{er} 9-1943.

Numéro matricule du recrutement : 847

Classe de mobilisation : 1911 ans

SIGNALEMENT.

Cheveux Chat. foncé, Yeux marron foncé, Front vertical haut, Nez rectiligne, Visage long, Renseignements physiologiques complémentaires.

Taille : 1 mètre 67 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières : cicatrice joue gauche

Degré d'instruction : 4.

CORPS D'AFFECTATION.

NUMÉROS

AU CONTRÔLE spécial. MATRICULE ou au répertoire.

- CAMPAGNES -

INTÉRIEUR 1/les % du G.C. de la Région CS du 8-9-1915
au 14-4-1916
AUX ARMES 1/les % du G.C. de la Région CD du 15-4-1916
au 7-7-1917
CAPTIVITÉ (A.B.I.) CD du 8-7-1917
au 7-7-1918
CAPTIVITÉ (art. 36 Loi du 14-4-24) CS du 8-7-1918
au 15-11-1918

- 1939. 1940.

INTÉRIEUR (Intⁿ de E.O. 8-40) CS du 7-9-1939
au 29-10-1939

- BLESSURES-CITATIONS. - DECORATIONS.

Blessé le 8-7-1917 à Chevreignay par E.O. "Plaies aux deux membres inférieurs"

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale.

DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri CHARCOT-LAVAUZELLE. — N 1001 int.